

Actualité de la commande publique

Mardi 18 et Mercredi 19 juin 2024

GUADELOUPE – Médiathèque de la Ville du Lamentin

BULLETIN D'INSCRIPTION *valant bon de commande*

à retourner à l'APASP par mail – apasp@free.fr ou apasp@apasp.com
204, Rue de Charenton – 75012 PARIS - Tél 01 42 80 93 93

Mme ☐ Melle ☐ M. ☐

NOM et PRENOM.....

FONCTION.....

ADMINISTRATION/ETABLISSEMENT.....

ADRESSE.....

.....

CODE POSTAL:.....VILLE :.....

TEL*.....Email*.....

* renseignements indispensables

☐ Souhaite participer au séminaire dont le montant des frais de participation a été fixé à :

Tarif pour les 18 juin (8h 13 h) et 19 juin 2024 (8 h – 13 h)

€ 410 € pour les adhérents de l'APASP à jour de leur cotisation 2024 *dispense de TVA*

€ 510 € pour les non-adhérents de l'APASP *dispense de TVA*

€ 350 €/participant pour les GROUPES de 10 personnes d'un même établissement

➔ Choix des ateliers : Mardi 18 juin matin : 1 atelier au choix après la plénière

- ☐ atelier n° 1 Les règles de l'exécution des marchés de travaux à travers la jurisprudence
- ☐ atelier n° 2 La prévention et la gestion des risques dans les marchés publics
- ☐ atelier n° 3 Les connaissances indispensables pour pratiquer les marchés publics

Mercredi 19 juin matin : 2 ateliers au choix

- ☐ atelier n° 4 Le règlement amiable des litiges
- ☐ atelier n° 5 Les possibilités de modifier des contrats en cours d'exécution
- ☐ atelier n° 6 Les règles de l'exécution des marchés de travaux à travers la jurisprudence

➔ En fonction des demandes : possibilité de prévoir un atelier supplémentaire sur les marchés de restauration collective ☐

➔ Envoi de la convention par mail ☐ à l'adresse mail suivante :.....

➔ Pour les entreprises envoi de la facture par mail après service fait ☐ à l'adresse mail suivante :.....

➔ Facture déposée sur CHORUS ☐ avec n° de bon de commande et service exécutant.....

Date - Signature et cachet obligatoires

(**) non inclus les frais de déplacement, d'hébergement - Pauses café et Snacking inclus

Pour toute annulation 8 jours avant la manifestation (courrier ou mail), les frais d'inscription resteront dus dans leur totalité

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail ou courrier - L'APASP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le séminaire si le nombre des participants s'avère insuffisant et en cas de circonstances indépendantes de sa volonté